

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 5

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sommaire

RMS/mai 1993

Editorial

Pages

Cdt C Arthur Liener 3

F/A-18 - places d'armes

Une société clouée au sol 4

Chaque officier doit faire campagne

RMS 6

Abolition de l'armée, première étape, entretien avec le colonel EMG Cornut 12

La politique de sécurité européenne

Général Maurice Schmitt 17

Actualité

Toast à la Patrie dans une époque d'incertitude

Cap Blaise Goetschin 18

Armée - société

Relâchement de la tension et de l'attention

Col EMG Aldo Cereghetti 21

Défense générale

Centre de formation de la Croix-Rouge à Nottwil

Plt Claude-Henry Schaller 24

Dossier «Yougoslavie»

Pour qui sonne Sarajevo?

André Glucksmann 29

Commandement

Les mémoires du général Schwarzkopf

Col Hervé de Weck 31

Histoire

La décision d'augmenter la flotte de guerre dans l'Allemagne impériale (2)

Col Pierre Aepli 39

Revue des revues

Vicky Graf 45

But et tactique du Groupe pour une Suisse sans armée

La souveraineté d'un Etat implique une armée qui soit à même de remplir les missions que lui confient les autorités politiques. En d'autres mots, l'existence de notre armée ne nécessite pas d'être justifiée par une menace, et ce principe reste valable, il y a cent cinquante ans comme aujourd'hui ! En effet, elle protège le territoire et sa population, l'Etat et les valeurs qu'il défend. Elle crée surtout l'espace libre indispensable à l'action politique, à une époque de bouleversements qui touchent particulièrement l'Europe.

Nous nous trouvons confrontés à une campagne de longue durée, menée d'une manière réfléchie, qui s'en prend à notre armée. Cette confrontation politique, les adversaires de l'armée ne la mènent pas ouvertement au niveau du principe même de la défense; ils s'en prennent seulement à certaines de ses composantes, cette tactique cherchant à mettre l'armée en position de faiblesse et de vulnérabilité.

En demandant que l'acquisition de nouveaux avions de combat soit l'objet d'un moratoire, en lançant l'initiative sur les places d'armes, nos adversaires obstinés poursuivent toujours le même but. En lançant d'une manière répétitive de nouvelles initia-

tives populaires, ils cherchent à supprimer graduellement les bases qui assurent l'existence du Département militaire fédéral et d'une armée crédible.

Après le net échec de la première initiative sur la suppression de l'armée, cette nouvelle tactique consiste à s'en prendre à certains crédits de construction et d'armement. Les adversaires espèrent ainsi remporter une série de succès partiels, ce qui leur permettrait de revenir avec leur revendication de base: la suppression de l'armée.

Au moyen d'initiatives constitutionnelles, ils veulent mettre en question l'ensemble des formations qui composent nos forces armées, ils veulent interdire une instruction adaptée aux conditions modernes, ils veulent supprimer les bases économiques de notre industrie nationale d'armement et réduire à la portion congrue les budgets d'exploitation et d'investissement du Département militaire fédéral. C'est ainsi que, par d'élégants détours, ils pensent atteindre leur objectif. Voulons-nous vraiment placer notre sécurité dans les mains des partisans de la suppression de l'armée?

**Commandant de corps
Arthur Liener
Chef de l'état-major général**